



Notes de la séance de la Commission d'établissement de la Sallaz

14 septembre 2020 à 19h30

Collège de la Sallaz

- Parents :** Kelly Lévy, Marion Poulard Wipff, Amélie Steiner, Christel Zingg.
- Professionnels :** Julien Chapuis, Amandine Epars, Michel Rosselet, Dorina Binaghi, Véronique Bransch, Sylvie Martinez, Karine Terrier.
- Organisations :** APEMS des Falaises, Malika Schumacher.
- Autorités politiques :** Nicolas di Giulio.
- Excusés/absents :** Ivana Novara, Paola Richard de Paolis, Picard Bertrand.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption du PV du 03.02.2020
3. Constitution de la commission d'établissement 2020-2021
4. Ouverture du collège de Riant-Pré
5. Projets
6. Dates et lieux des prochaines séances
7. Fin de séance

0. Visite des nouveaux locaux

La séance débute par une visite des nouveaux locaux de la Sallaz, direction et classes qui ont été refaites.

1. Ouverture de la séance

Prise de PV par Mme Epars
Ordre du jour adopté

2. Adoption du PV du 03.02.2020

Le PV est adopté Une remarque est faite car la distinction est toujours difficile à faire pour les parents entre DAC et devoirs surveillés prodigués par l'APEMS, les gens ne comprennent pas le fait qu'ils reçoivent à nouveau une inscription pour les DAC en début d'année alors qu'ils se sont déjà inscrits dans le cadre de l'APEMS. Il y a sûrement des doublons d'inscriptions.

Michel Rosselet confirme que les choses ne sont pas claires et qu'à la rentrée 2021, un formulaire commun aux deux entités sera proposé aux parents. Comme Mme de Kerkove va

reprendre également la direction du parascolaire, la communication sera plus aisée et la cohérence plus grande.

Mme Schumacher informe qu'une commission de réflexion est mise sur pied actuellement concernant les DAC.

3. Constitution de la commission d'établissement 2020-2021

Il serait bien d'avoir des représentants de tous les collèges. Mme Zingg représentera Riant-Pré, Mme Steiner Boissonnet, Mme Poulard Wipff la Sallaz, Mme Lévy Vers-chez-les-Blanc. Il reste deux places vacantes, donc, en fonction de la taille des bâtiments, il faudrait une personne supplémentaire pour Boissonnet et une pour la Sallaz.

Il reste deux associations représentées, l'Escale des voisins avec Mme Novara et l'APEMS avec Mme Schumacher.

Mme Binaghi va démissionner prochainement, il faudra la remplacer et Mme Epars attend de trouver un-e enseignant-e de Vers-chez-les-Blanc pour la remplacer.

Pour le quart politique, Bertrand Piccard sera le vice-président de la COMET et Mme Richard-de-Paolis.

Comme les élections communales auront lieu en mars prochain, les représentants du quart politique vont changer après.

4. Ouverture du collège de Riant-Pré

Ces dates sont validées. Quinze jeux ont été M. Rosselet informe que le collège ouvrira le 26.10.20 après plusieurs mois de retard dans le chantier à cause du COVID. Le collège est magnifique, fait en bois et béton. Il ne sait pas encore quand auront lieu les portes ouvertes. Les locaux de l'APEMS seront prêts en même temps que l'ouverture du collège. Il y aura 10 classes, 4X1-2P, 1X3P, 1X4P, 1X3-4P, 1X5P, 1X6P, 1X5-6P. Ces classes sont en attente à Boissonnet et à la Sallaz et vont déménager pendant les vacances.

Actuellement nous avons 24 classes à Boissonnet, le collège est archi plein. A la Sallaz, les deux porta-kabin sont encore utilisés, un depuis 3 ans, l'autre depuis 2 ans, on ne sait pas quand on pourra les enlever, les effectifs d'élèves n'arrêtent pas d'augmenter.

Mme Zingg demande quand les extérieurs de Riant-Pré seront prêts. M. Rosselet lui répond que si des endroits ne sont pas encore finis, les lieux seront en tous cas sécurisés pour que les enfants ne risquent rien.

Mme Zingg demande comment les enfants sont recrutés dans les différents collèges. M. Rosselet répond qu'ils le sont dans les proches alentours de leur domicile et que la direction cherche une cohérence en fonction des effectifs dans les collèges. Les fratries sont enclassées au même endroit. Il y a des zones tampon où les enfants peuvent être dans un collège ou dans un autre. Tous les enfants de la Bérée et des Fiches seront à Riant-Pré, ainsi la ligne Pédibus provisoire pourra être abandonnée. Les seuls enfants qui vont rester à la Sallaz ou à Boissonnet le seront sur demande de leurs parents.

Mme Steiner s'inquiète du trafic dans le quartier, il y a encore beaucoup de camions. M. di Giulio propose de contacter Mme Stoll de la prévention routière pour l'installation de panneaux de sécurité.

5. Projets

Monsieur Chapuis propose que l'on fasse un stand de la COMET lors de l'inauguration de Riant-Pré. Une discussion suit sur le problème de visibilité de la COMET et du manque de connaissance des parents de cet organisme. Son rôle n'est pas très clair, beaucoup de parents posent des questions sur la scolarité de leur enfant aux parents élus à la commission.

M. Chapuis propose que l'on fasse des auto-collants à mettre dans les agendas d'élèves. Il nous montre un projet qu'il a réalisé. On y ajoutera une phrase : « si la vie de l'établissement de votre enfant vous intéresse... » Ce nouveau logo-tampon est bien apprécié.

Les flyers communication parents-enseignants sont prêts à être distribués. Ils ont été traduits en plusieurs langues. Ils seront distribués lors des réunions de parents ou des entretiens.

Mme Binaghi déplore le fait que la COMET manque de contact avec les familles les plus défavorisées et aurait souhaité plus de communications avec ces dernières. Il faudrait pour cela des parents référents connus de tous et auxquels ces familles pourraient s'adresser.

M. di Giulio parle d'un QR code que l'on pourrait créer et qui renverrait les gens à un réseau social pour faire connaître la COMET ou d'un article dans le journal de Lausanne qui est en encart du Lausanne-Cités.

Tous s'accordent sur le fait que la COMET devrait être présente lors des festivités dans les différents quartiers.

Mme Schumacher propose de mettre des flyers à l'APEMS et annonce qu'une nouvelle organisation a vu le jour dans le quartier des Falaises.

Mme Lévy rappelle qu'elle voulait refaire le flyer pour la COMET et que finalement il avait été décidé de voir si on ne pouvait pas en avoir un commun à toutes les commissions de Lausanne.

On pourrait demander à la ville de Lausanne qu'ils ajoutent le nouveau logo-tampon de M. Chapuis à notre site d'établissement.

Le Canard Scolaire a dû être annulé en 2020 en raison du COVID et du manque d'articles proposés. On va le relancer lors de nos séances de bâtiment et les enseignants intéressés devront contacter M. Vaucher pour fin janvier. Mme Martinez proposera à la classe du mercredi de participer.

Sécurité routière, on essaiera de mettre sur pied une action coup de poing à Riant-Pré pour que les parents soient attentifs aux enfants. M. di Giulio a déposé un postulat à la municipalité dans ce sens. Les places de dépôt à Vers-chez-les-Blanc seront annulées (selon FAO du 19.08.20). Que faire avec les véhicules à roulettes ? Des racs à trottinettes seront installés pour que les enfants puissent cadenasser leur trottinette et des barres à vélos supplémentaires demandées pour Vers-chez-les-Blanc. Une demande sera faite à M. Mosini. Les enseignants de VclB devraient avertir les enfants qu'une barre pour les trottinettes existe dans la cour. La

salle de gym sera rénovée, M. Payot a promis une somme conséquente pour la réfection de la salle et des locaux techniques annexes. Le projet est en cours à la commission technique des finances, Mme Epars remercie M. di Giulio pour sa ténacité !

M. di Giulio propose à la COMET la liste de toutes les associations à but non lucratif, deux d'entre elles se présentent lors de chaque séance à la municipalité.

Il semble que plusieurs familles n'ont pas reçu le courrier de M. Valceschini qui a été envoyé dans toutes les familles avant la rentrée concernant les mesures COVID, M. Rosselet demande qu'on envoie par mail quelques noms de ces familles au secrétariat pour que l'on puisse trouver où le problème s'est passé dans le publipostage.

Les visites avec les futurs 1P seront maintenues et dès le mois de janvier, on agendera une date. Elles sont très importantes pour l'accueil des nouveaux élèves.

Les parents ont apprécié que les réunions de parents se fassent très rapidement après la rentrée, elles améliorent également l'accueil des enfants. Des progrès devraient également être faits au niveau de la signalisation (surtout à Boissonnet) ou les enfants devraient être accueillis à l'extérieur par les enseignants. On pourrait mettre le nom des enseignants dans la cour. Les parents se sentent perdus dans ce grand collège.

M. Chapuis fait un bref explicatif de la classe 1-4P qui est à la Sallaz. Deux classes sont réunies et regroupent chacune des élèves de 1-4P. Les groupes d'enfants sont souvent mélangés ou répartis par degré selon les moments de la journée. Ces classes sont suivies par la HEP et la DGEO.

6. Dates et lieux des prochaines séances

23 novembre 2020 à Riant-Pré à 19h30

15 février 2021 à Boissonnet à 19h30

26 avril 2021 à Vers-chez-les-Blanc à 19h30

09 juin 2021 à la Sallaz à 19h30

8. Fin de séance

La séance est levée à 21h30

Amandine Epars
Quart professionnel

Lausanne, le 14.09.2020

| |
|--|
| place Chauderon 9 case postale 5032 1002 Lausanne tél. 021 315 64 18 sepscet@lausanne.ch |
|--|